



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle
d'évaluation des apprentissages**

du Collège Herzing

Juin 2017



Québec, le 5 septembre 2017

Monsieur Michael McAllister
Directeur général
Collège Herzing
1616, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1P8

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 20 juin 2017, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Collège Herzing adoptée par son conseil d'administration le 30 mars 2017. Cet examen, réalisé conformément au *Cadre de référence* (mai 2012) de l'évaluation des PIEA, a porté sur l'ensemble de la politique avec une attention particulière à l'article révisé.

Dans son rapport d'évaluation de la version précédente de novembre 2016, la Commission avait jugé la politique partiellement satisfaisante. Une recommandation relativement aux évaluations finales de cours avait été formulée. En effet, bien que la politique établissait que l'évaluation sommative devait démontrer la maîtrise de la compétence selon les standards, la Commission notait qu'elle ne prévoyait pas une évaluation finale de type synthèse qui soit déterminante dans la réussite du cours. Par conséquent, elle avait recommandé au Collège d'inclure dans sa politique l'obligation d'une évaluation finale de cours de type synthèse qui soit déterminante dans la réussite du cours.

Le Collège a apporté des modifications à sa PIEA. La politique précise maintenant que l'évaluation synthèse d'un cours doit correspondre à au moins 40 % du calcul de la note finale du cours. En établissant cette pondération minimale, la PIEA du Collège Herzing contient maintenant des dispositions qui assurent que l'évaluation sommative d'un cours atteste l'atteinte des objectifs

et des standards. La Commission considère que le Collège a donné des suites satisfaisantes et, en conséquence, lève cette recommandation.

La Commission juge que la PIEA du Collège Herzing est désormais entièrement satisfaisante.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M. Christian Pagé, directeur des études